



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création

Question écrite n° 20921

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le projet de création d'un fonds national de la réindustrialisation, annoncé récemment par le président de la République. Dans un contexte économique international tendu et propice aux délocalisations, il lui demande de bien vouloir lui préciser si un calendrier a été établi en la matière.

Texte de la réponse

Le Président de la République vient d'annoncer, dans son discours du Creusot, le 3 juillet dernier, la constitution du fonds national de réindustrialisations des territoires. Ce fonds interviendra, dans la limite d'un plafond d'engagements fixé par le Gouvernement, dans les territoires frappés par une restructuration industrielle de grande ampleur où l'entreprise concernée n'a pas les moyens d'assumer l'obligation légale de revitalisation territoriale prévue par le code du travail. Le fonds interviendra sous la forme de prêts participatifs aux entreprises porteuses de projets d'investissements créateurs d'emplois sur le territoire concerné. Le Gouvernement a la volonté de faire aboutir rapidement ce nouveau dispositif, qui doit être opérationnel avant la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20921

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2008, page 3171

Réponse publiée le : 16 septembre 2008, page 8004